



Municipalité de Palmarolle

AUX CONTRIBUABLES DE PALMAROLLE

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, QUE :

Une séance extraordinaire du conseil se tiendra le lundi 9 juin 2025, à 19h00, à la salle du Centre municipal au 124, rue Principale de Palmarolle.

Les points abordés lors de cette séance seront :

1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR;
2. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE;
 - 2.1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 5 MAI 2025;
3. AFFAIRES EN DÉCOULANT;
4. DÉPÔT DE RAPPORTS ET DE DOCUMENTS;
5. DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE;
 - 5.1. DEMANDE D'INFORMATION POUR L'ACHAT D'UN BOUT DE TERRAIN;
 - 5.2. VENTE D'UN IMMEUBLE POUR NON-PAIEMENT DE TAXE;
 - 5.3. PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE – VOLET ENTRETIEN 2025-2026;
6. URBANISME;
 - 6.1. DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE RELATIVE À L'IMMEUBLE DU 225, 2^E RUE EST;
 - 6.2. DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE RELATIVE À L'IMMEUBLE DU 100, 2^E RUE EST;
7. DEMANDES ET AUTORISATIONS;
8. RAPPORT DES DÉPENSES ET REDDITION DES COMPTES À PAYER;
9. RAPPORT DES MEMBRES DU CONSEIL;
10. PÉRIODE D'INFORMATION;
11. SÉCURITÉ INCENDIE;
12. TRAVAUX PUBLICS ET VOIRIE;
 - 12.1. ENTENTE RELATIVE AU NIVELAGE DES RANGS SUR CHAUSSÉ EN GRAVIER;
 - 12.2. CRÉATION D'UN COMITÉ CONSULTATIF DE LA VOIRIE;
13. HYGIÈNE DU MILIEU;
14. DOSSIERS ADMINISTRATIFS;
 - 14.1. TRANSPORT PUBLIC ADAPTÉ – PARTICIPATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ;
 - 14.2. APPUI AU PROJET DANS LE CADRE DU FONDS DE MISE EN VALEURS DES LOTS INTRAMUNICIPaux DE LA MRC D'ABITIBI-OUEST;
 - 14.3. ENTENTE D'UTILISATION D'ENTRETIEN DE LA PLAGE ROTARY;
15. EMPLOYÉS;

16. AVIS DE MOTION ET ADOPTION DE RÈGLEMENT;
17. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC;
18. SUJETS DIVERS (VARIA);
19. LEVÉE DE LA SÉANCE.

DONNÉ À PALMAROLLE CE TROISIÈME JOUR DU MOIS DE JUIN 2025.



GILLES COSSETTE, DIRECTEUR GÉNÉRAL, GREFFIER-TRÉSORIER

CERTIFICAT DE PUBLICATION

(ARTICLE 420 DU CODE MUNICIPAL)

JE SOUSSIGNÉ, GILLES COSSETTE, DIRECTEUR GÉNÉRAL, DE LA MUNICIPALITÉ DE PALMAROLLE, RÉSIDANT À ROUYN-NORANDA, CERTIFIE SOUS MON SERMENT D'OFFICE QUE J'AI PUBLIÉ L'AVIS CI-ANNEXÉ EN AFFICHANT TROIS COPIES, LE TROISIÈME JOUR DU MOIS DE JUIN 2025, AUX ENDROITS DÉSIGNÉS PAR LE CONSEIL.

EN FOI DE QUOI, JE DONNE CE CERTIFICAT, CE TROISIÈME JOUR DU MOIS DE JUIN 2025.



GILLES COSSETTE, DIRECTEUR GÉNÉRAL, GREFFIER-TRÉSORIER